



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Fax : 03 90 22 13 16
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Compte rendu du SNUipp-FSU 67 de la CAPD du 15 mai 2012

Vœux de secteur :

L'administration nous a expliqué comment sont affectés les personnels sur les vœux de secteur : quand un enseignant demande un vœu, il émarge dans toutes les écoles de ce secteur géographique et il est classé au barème.

Les écoles sont regroupées par pile de secteur. L'ordinateur commence par affecter dans les écoles ayant le plus grand nombre de supports vacants. Pour chaque support vacant, l'ordinateur nomme par priorité de barème et par priorité de vœux.

Les organisations syndicales sont unanimes pour refuser les nominations à titre définitif sur des vœux de secteur. En effet, un collègue peut être nommé à titre définitif sur vœu de secteur dans une école ne lui convenant pas forcément.

Statistiques :

Cette année, 1638 enseignants ont demandé une mutation intra-départementale ; 476 PE nommés à TPD

Le taux de satisfaction est donc de 29, 06%

Concernant, les enseignants de RASED victimes de mesure scolaire, 2 maître G et 2 maîtres E n'ont pas obtenu de poste à l'issue de la première phase du mouvement.

Chaines :

Certaines modifications ont été apportées aux affectations qui ont pu être proposées initialement. Les collègues peuvent nous contacter afin de vérifier avec nous le poste qu'ils ont obtenu à l'issue de la CAPD.

L'étude de 2 situations d'école va être proposée au CTSD de juin :

- Maternelle Libermann d'Illkirch (fermeture d'une classe : 125 élèves / 6 classes sont inscrits pour la rentrée → remise en cause de la 7^{ème} classe),
- Maternelle Racine d'Ostwald (gel de la création de la 8^{ème} classe : 192 élèves inscrits pour 7 classes actuelles).

Si le CTSD maintenait les postes existants, les collègues qui auraient dû obtenir ces écoles dans le cadre du 1^{er} temps du mouvement, devraient être titularisés rétroactivement.

PEMF ayant participé et obtenu un poste au mouvement :

Pour la rentrée, l'IA a prévu de « rendre » 4 postes de maîtres formateurs (pour « s'adapter au nombre décroissant de stagiaires »).

De fait, les PEMF qui ont participé et obtenu un poste au mouvement, ne sont pas assurés de garder leur poste de maître formateur sur leur nouveau support. Il leur appartient de voir avec leur IEN l'implantation des postes d'EMF dans la circonscription.

Les PEMF renonçant à leur fonction de maître formateur restent, quant à eux, titulaires de leur poste d'adjoint.

Participation exceptionnelle au 2nd temps du mouvement :

Elle pourrait être accordée, au cas par cas et très exceptionnellement, en cas de changement de situation familiale ou de situations très particulières des personnels. En aucun cas, les demandes pour situation de confort personnel ne seront acceptées.

Demande de maintien :

Les demandes de maintien doivent parvenir à l'administration avant le 25 mai.

Parmi les T1, seuls les T1 de Wissembourg, Vosges du Nord, ZEP, ASH peuvent demander leur maintien.

Cette année, les IEN devront intégrer à la logique du maintien le fait que des postes doivent être réservés pour des S1 (impossible de leur donner une classe de CP, obligation de leur donner un poste entier). Chaque IEN devra réserver 3 supports pour les stagiaires (45 postes au total pour les stagiaires). Les demandes de maintien ne seront pas prioritaires sur ces supports.

Création de postes de ZIL « allemand » :

Lors du CTSD du mois de juin, la création de 2 postes de ZIL « allemand » devraient être créés.

Si les postes de ZIL « allemand » n'étaient pas pourvus, ils deviendraient des postes de ZIL ordinaires.

Les postes seront pourvus par des personnels ayant des compétences de l'enseignement de l'allemand.

INEAT-EXEAT :

En septembre, au niveau académique, il devrait y avoir un nombre important d'enseignants qui ne seront pas affectés sur un poste.

Mme Le Recteur fixera durant le mois de juin la politique concernant les INEAT. Il est très vraisemblable que très peu d'INEAT seront accordés. Les situations particulièrement aigues seront examinées, mais sans garantie de bon recevoir.

EXEAT : 14 demandes, toutes accordées.

INEAT : 59 demandes.

Directeurs déchargés par les M2 :

Il appartiendra à chaque circonscription de se charger de remplacer les directeurs non déchargés par les M2 durant le mois de juin.

Au pire, l'administration considère que ces directeurs auront été déchargés en avril.

Parmi les M2 en alternance, seuls 9 ont accepté de prolonger leur contrat pour le mois de juin.

Remplacement :

Le SNUipp-FSU 67 est intervenu pour dénoncer les pressions exercées sur les collègues voulant se rendre à des stages de formation syndicale. De plus, nous avons dénoncé le fait que les collègues ne soient quasiment jamais remplacés même lorsque les circonscriptions disposent de moyens de remplacement.

Mr Ladaïque a rappelé la position de principe de l'administration : remplacement des collègues allant en stage organisé par l'administration.

Informations diverses :

- Il ne reste qu'un seul poste de SEGPA vacant à l'issue du 1^{er} temps du mouvement (Wissembourg).
- Pas d'ouverture de site bilingue à Oberhoffen en 2012.
- Erreur des informaticiens du rectorat lors de l'envoi des SMS concernant les propositions d'affectation.